

ARRÊTÉ N° 2023 – 19

RELATIF AUX RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DES CERTIFICATS D'ÉTABLISSEMENT

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 26 avril 2008 créant le certificat de formation à l'expertise judiciaire ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 28 novembre 2009 créant le certificat Management des hommes ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 18 décembre 2010 créant le certificat Gestion des conflits ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 14 mai 2011 créant le certificat Communication stratégique et institutionnelle ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 9 juillet 2011 créant le certificat Gestion et prévention des risques psycho-sociaux ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 18 décembre 2012 créant le certificat de perfectionnement à l'expertise judiciaire ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 25 avril 2015 créant le certificat Pluralité religieuse, droit et laïcité ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 3 octobre 2015 créant le certificat HR School ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 2 avril 2016 créant le certificat d'Etudes sur le Monde Arabe Contemporain ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 2 juillet 2016 créant le certificat Dirigeant d'association ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 4 mars 2017 créant le certificat sur l'Espagne et l'Amérique Latine ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 14 octobre 2017 créant le certificat Formation des élus ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 9 juin 2018 créant le certificat Gouvernance des âges ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2018 créant le certificat médiation ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 3 juillet 2020 créant le certificat Etudes sur le renseignement ;

ARRÊTE

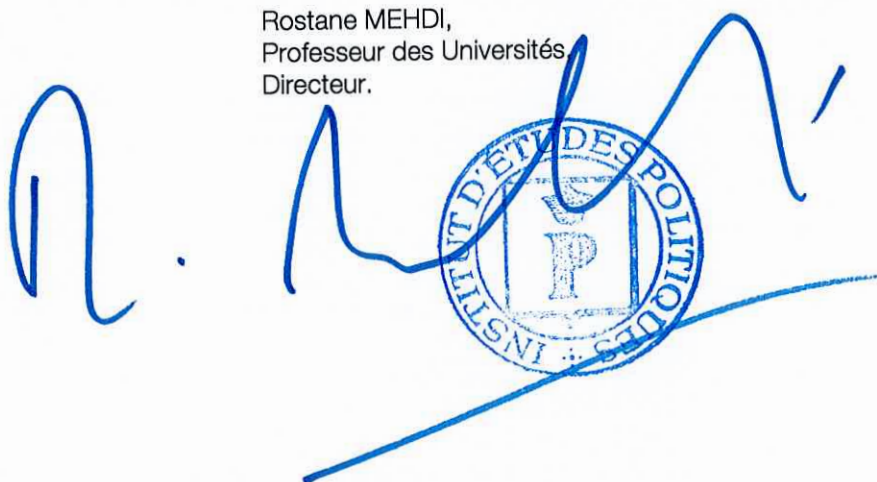
Article 1 : Sont nommés responsables pédagogiques des certificats d'établissement :

- Certificat Communication stratégique et institutionnelle : Philippe ALDRIN
- Certificat d'Études sur le Monde Arabe Contemporain : Bassam TABIKH
- Certificat d'Études sur l'Espagne et l'Amérique Latine : Émilie ROMERO
- Certificat d'Études Politiques (pour les étudiants internationaux) : Émilie COULON
- Certificat Dirigeant d'association : Franck BIGLIONE
- Certificat Formation à l'expertise judiciaire : Anne MEYER-HEINE
- Certificat Formation des élus : Michael REVERT
- Certificat Gestion des conflits : Anne MEYER-HEINE
- Certificat Médiation : approfondissement et questionnement de la pratique : Anne MEYER-HEINE
- Certificat Gouvernance des âges : Anne MEYER-HEINE
- Certificat HR School : Sandra MONTCHAUD
- Certificat Management des hommes : Anne MEYER-HEINE
- Certificat Perfectionnement à l'expertise judiciaire : Anne MEYER-HEINE
- Certificat Pluralité religieuse, droit et laïcité : Franck FREGOSI
- Certificat Prévention et gestion des risques psychosociaux : Anne MEYER-HEINE
- Certificat Études sur le renseignement : Walter BRUYERE-OSTELLS

- Article 2 : Les responsables assurent la direction pédagogique du certificat. À ce titre, ils réunissent et coordonnent les équipes enseignantes, supervisent l'organisation des emplois du temps, veillent au bon déroulement des enseignements, des examens éventuels et des délibérations.
- Article 3 : L'arrêté 2022-47 du 17 novembre 2022 est abrogé.
- Article 4 : Le Secrétaire général de l'établissement et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2023

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a dot and a long, sweeping flourish that extends across the page. The signature is written over a circular blue stamp.



DATE D’AFFICHAGE ET PUBLICATION : 16/11/2023